

**France Victimes 54 a de multiples partenaires** afin d'apporter un soutien efficace aux victimes ; il s'agit notamment :

- de la Police et de la Gendarmerie,
- des avocats,
- des huissiers de justice,
- des services de santé (hôpitaux, médecins, CPAM, ...), et plus particulièrement de l'Unité Médico-Judiciaire du CHRU de Nancy,
- des services sociaux des villes, intercommunalités et du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle,
- des associations spécialisées locales ou nationales : ARS, CIDFF, Réalise, ...

**France Victimes 54 bénéficie de subventions publiques.**



**métropole  
GrandNancy**



## Nos permanences près de chez vous (au 1/1/2019)

Lieu	Jour - Horaires - Coordonnées
<b>Cité Judiciaire</b> Rue du Général Fabvier - 54 000 Nancy	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 03 83 90 22 55
<b>Maison de la Justice et du Droit – Plateau de Haye</b> Le Tilleul Argenté 17 rue Bonnevay - 54 000 Nancy	Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h 03 83 97 03 11
<b>Maison de la Justice et du Droit – Tomblaine</b> 7 bis Place François Mitterrand 54 510 Tomblaine	Le mercredi de 8h 30 à 11h 30 03 83 21 69 65
<b>Maison de la Justice et du Droit – Vandoeuvre</b> 5 Place de Paris - 54 500 Vandoeuvre	Le lundi, de 14h à 17h Le jeudi, de 14h à 17h 03 83 55 10 34
<b>Maison de la Justice et du Droit – Toul</b> Centre André Malraux Place Henri Miller - 54 200 Toul	Un lundi sur deux de 14h à 17h sur rendez vous 03 .83.64.58.07
<b>Antenne de Justice – Lunéville</b> 2 Place Notre Dame 54 300 Lunéville	Un vendredi sur deux de 14h à 17h 03 83 71 23 60
<b>Com com du bassin de Pont à Mousson</b> Pont à Mousson, CCAS	4 <sup>ème</sup> vendredi du mois De 9h à 12h
Dieulouard, Mairie Deuxième vendredi du mois pairs Pagny sur Moselle. Résidence J. Jeanclaude Deuxième vendredi du mois impairs	2 <sup>ème</sup> vendredi du mois De 9h à 12h 03.83.90.22.55



**France Victimes 54 accueille gratuitement toute personne victime :**

- d'une agression, de violences,
- d'un vol, d'un abus de confiance, d'une escroquerie,
- d'un accident de la circulation,
- du terrorisme, d'un accident collectif,
- d'un sinistre sanitaire, industriel, naturel ou de santé publique,
- d'un accident écologique, d'une catastrophe naturelle,
- de discriminations et d'atteintes aux droits fondamentaux,
- ou de toute autre infraction pénale.

### **Nous contacter**

**(Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)**

Cité Judiciaire – Hall 2<sup>ème</sup> étage  
Rue du Général Fabvier 54000 NANCY  
**Tel. : 03 83 90 22 55 ou 06 76 86 37 11**  
Courriel : [contact@francevictimes54.fr](mailto:contact@francevictimes54.fr)  
Site internet : [www.francevictimes54.fr](http://www.francevictimes54.fr)

France Victimes 54 s'inscrit au cœur des actions de la politique pénale, de la prévention de la délinquance et de l'aide aux victimes.

**France Victimes 54 propose gratuitement à toute personne victime, et à ses proches,**

- **une information sur ses droits et le déroulement de la procédure pénale,**
- **une aide dans ses démarches juridiques,**
- **un soutien psychologique,**
- **et une orientation vers des services spécialisés.**

\*\*\*\*\*

**France Victimes 54 adhère à la fédération nationale France Victimes et à son Code de déontologie.**

Contact :

France Victimes - 27, avenue Parmentier - 75011 Paris



**116006 : le nouveau numéro d'aide aux victimes**

Appel gratuit  
Ligne disponible 7 jours / 7 – de 9h à 19h  
Depuis l'étranger : + 33 (0)1 80 52 33 76